

SPFBIRMINGHAM PRESENTE

مختصر شرح

كتاب التوحيد



TRADUIT PAR
MEHDI ABOU ABDIRRAHMAN

LE RÉSUMÉ EXPLICATIF DU LIVRE DE L'UNICITÉ
DE CHEIKH AL-ISLÂM MOHAMMAD BIN 'ABDIL-WAHHÂB
PAR L'ÉMINENT SAVANT
CHEIKH SÂLIH BIN FAWZÂN BIN 'ABDILLÂH AL-FAWZÂN



S_DESIGN

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions ; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Moḥammad صلى الله عليه وسلم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân, 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ, 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Aḥzâb, 70-71]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلى الله عليه وسلم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.

Ceci étant dit :

L'auteur¹ -qu'Allah lui fasse miséricorde- dit :

Chapitre

Fait partie de l'association (à Allah) que l'individu fasse des actes (d'adoration) par intérêt matériel

Et la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) : « Ceux qui veulent la vie présente avec sa parure, Nous les rétribuerons exactement selon leurs actions sur terre, sans que rien leur en soit diminué » jusqu'à la fin des deux versets.

L'explication du très savant Cheikh Şâlih bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

Le deuxième verset est (ce dont la traduction du sens est) : « Ceux-là qui n'ont rien, dans l'Au-Delà, que le Feu. Ce qu'ils auront fait ici-bas sera un échec, et sera vain ce qu'ils auront œuvré » [Houd, (15)-16].

- Le caractère opportun de ce chapitre au sein du Livre de l'unicité est de mettre en évidence que faire des actes d'adoration par intérêt matériel est une association (à Allah) qui s'oppose à la complétude (perfection) de l'unicité et rend l'acte caduque et il se différencie du chapitre qui a précédé car ici c'est un acte d'adoration afin d'obtenir un intérêt matériel tandis que celui qui fait un acte d'adoration par ostentation le fait pour l'éloge seulement.
 - Yourîdoul-hayâta ad-douniâ wa zînatahâ : Ceux qui veulent la vie présente avec sa parure : C'est-à-dire qu'ils veulent par leur acte d'adoration la récompense matérielle et son prix

¹ N.d.t: Cheikh Al-Islâm Moḥammad bin 'Abdil-Wahhâb qu'Allah lui fasse miséricorde. Pour une biographie succincte voir : <http://www.spfbirmingham.com/index.php/audio-ecouter-les-cours/aquidah-et-manhaj-croyance-et-methodologie/245-le-resume-de-l-explication-du-livre-de-l-unicite.html>

- Nouwaffi ilayhim : Nous les rétribuerons exactement :
Nous leur rétribuerons exactement leurs actes par la santé et la joie au moyen de la famille et de l'argent et des enfants
 - Lâ youb khasoun : Sans que rien ne leur soit diminué
 - Laysa lahoum fil-âkhirati illâ an-nâr : Ceux-là qui n'ont rien, dans l'Au-Delà, que le Feu : Car ils n'ont fait ces actes d'adoration que pour les biens matériels de ce Bas-Monde
 - Wa ḥabīṭa : et sera vain : et sera caduque
 - Mâ ṣana'ou fīhâ : Ce qu'ils y auront œuvré : dans l'Au-Delà et donc ils n'auront aucune récompense pour ces œuvres car ils n'ont pas voulu l'Au-Delà par ces œuvres
- Le sens général des deux versets est que celui pour lequel ce Bas-Monde est son intérêt et sa quête et donc il a ce Bas-Monde comme intention de ses œuvres et ne prête pas attention à l'Au-Delà, Allah Le Très-Haut le rétribue de ses bonnes actions dans ce Bas-Monde s'Il veut comme dans l'autre verset (dont la traduction du sens est) : « Quiconque désire [la vie] immédiate, Nous Nous hâtons de donner ce que Nous voulons, à qui Nous voulons. Puis, Nous lui assignons l'Enfer où il brûlera méprisé et repoussé » [Al-Isrâ, 18]. Puis il se rend dans l'Au-Delà sans avoir une bonne action pour laquelle il pourrait obtenir une récompense.
 - Le rapport entre ces deux versets et le chapitre est qu'ils mettent tous deux en évidence le jugement de celui qui cherche un bien matériel par ses actes d'adoration ainsi que son sort dans ce Bas-Monde et dans l'Au-Delà.

- Les enseignements tirés de ces deux versets :
 1. Il y a dans ces deux versets que l'association (à Allah) annule les œuvres et que vouloir la vie présente et sa parure par les bonnes œuvres les annule
 2. Il y a dans ces deux versets qu'il se peut qu'Allah rétribue un mécréant ainsi que celui qui cherche les biens matériels de cette vie présente en leur donnant leurs bonnes actions dans ce Bas-Monde et donc il ne leur restera aucune bonne action dans l'Au-Delà pour laquelle ils pourraient être récompensés
 3. Il y a dans ces deux versets la mise en garde sévère contre le fait de chercher les biens matériels de ce Bas-Monde au moyen des actes de l'Au-Delà
 4. Il y a dans ces deux versets l'incitation à chercher l'Au-Delà au moyen des actions vertueuses.

L'auteur -qu'Allah lui fasse miséricorde- dit :

Et dans l'Authentique d'après Abou Hourayrah -qu'Allah l'agrée- qui dit : « Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Que soit perdu l'esclave du dinar, que soit perdu l'esclave du dirham, que soit perdu l'esclave de la khamîṣah², que soit perdu l'esclave de la khamîlah³ : lorsqu'on lui donne il est satisfait et lorsqu'on ne lui donne pas il est mécontent. Qu'il soit perdu et qu'il soit dans l'échec ! Et s'il est touché par une épine qu'il ne soit pas capable de l'extirper ! Toubâ⁴ pour le serviteur qui prend la bride de son cheval sur le Sentier d'Allah, les cheveux

² N.d.t : C'est un vêtement marqué fait de soie ou de laine que les gens portaient dans l'ancien temps.

³ N.d.t : Velours.

⁴ N.d.t : Un nom du Paradis ou d'un arbre se trouvant au Paradis.

ébouffés, les pieds poussiéreux, s'il est à la garde il est alors (attentif) à la garde et s'il est à l'arrière-garde il est alors (attentif) à l'arrière-garde ; s'il demande une autorisation, elle ne lui est pas donnée et s'il intercède pour autrui, son intercession ne lui est pas acceptée »⁵.

L'explication du très savant Cheikh Sâlih bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

- Fiṣ-Ṣaḥîḥ : Dans l'Authentique : C'est-à-dire dans l'Authentique d'Al-Boukhârî
- Ta'isa : Tombé : Et le sens ici est : perdu
- Al-khamîṣah : C'est un vêtement marqué fait de soie ou de laine que les gens portaient dans l'ancien temps
- Al-khamîlah : al-qaṭîfah : Velours
- Intakasa : C'est-à-dire : qu'il tombe et retombe malade. Une autre explication : Qu'il retombe sur sa tête et c'est une invocation contre lui qu'il soit voué à l'échec
- Chîka : S'il est touché par une épine (qui se plante dans son pied ou autre)
- Falântaqacha : Qu'il ne soit pas capable de l'extirper : c'est-à-dire de la prendre avec un minqâch : un burin
- Toubâ : Un nom du Paradis ou d'un arbre se trouvant au Paradis
- 'Inân : la bride des rennes
- Fî sabîlillâh : Dans le Sentier d'Allah : C'est-à-dire le djihâd contre les polythéistes

⁵ Rapporté par Al-Boukhârî n°2887.

- Ach'atha ra~souh : c'est une caractéristique du mot serviteur : Son sens est qu'il est ébouriffé car il est trop occupé par le djihâd pour se peigner au moyen d'huiles et se coiffer les cheveux
- Moughabbaratin qadamâh : C'est une deuxième caractéristique du mot serviteur : C'est-à-dire que de la poussière s'est attachée à ses deux pieds ainsi que de la terre en opposition à ceux qui vivent dans l'aisance et aux riches
- Al-hirâsah : la garde : C'est-à-dire qu'il protège l'armée sans manquement et sans être inattentif
- Fis-sâqah : C'est-à-dire qu'il est à l'arrière de l'armée car il change de postes en fonction de ce qui est dans l'intérêt du djihâd
- Inista~dhana : S'il demande une permission : C'est-à-dire d'entrer chez les émirs
- Lam you~dhan lah : La permission lui est refusée car il n'a aucun rang auprès d'eux et ce car il ne cherche pas les biens matériels par ses œuvres ni à flatter les émirs
- Wa in chafa'a : Et s'il intercède : C'est-à-dire qu'une situation l'oblige à se faire l'intermédiaire pour une affaire qu'Allah et Son Messager ﷺ aiment et c'est de réaliser les besoins des gens
- Lam youchaffa' : l'intercession lui est refusée auprès des émirs et autres
 - Le sens général du hadîth : Le Prophète ﷺ représente dans ce hadîth la situation de deux hommes : l'un fait partie de ceux qui cherchent les biens matériels de cette vie présente et le second fait partie de ceux qui cherchent

l'Au-Delà. Donc, celui qui cherche les biens matériels de cette vie présente devient son esclave et est satisfait en fonction d'elle et est mécontent en fonction d'elle. Et le Prophète صلى الله عليه وسلم a dit au sujet de celui-ci une information qui a valeur d'invocation : « Qu'il soit perdu et qu'il soit dans l'échec ! Et s'il est touché par une épine qu'il ne soit pas capable de l'extirper ! » C'est-à-dire : s'il est touché par un mal qu'il n'en sorte pas et qu'il ne réussisse pas et donc il n'obtient pas ce qu'il veut et n'est pas débarrassé de ce dont il a peur et il devient l'esclave de ce qu'il désire parmi ses passions n'ayant aucun lien avec son Seigneur qui le délivrerait -en raison de ce lien- de ce par lequel il a été touché. Puis le Prophète صلى الله عليه وسلم a mis en évidence l'état du serviteur d'Allah véridique qui cherche les actes par lesquels il obtient la Satisfaction d'Allah et qui se tient à l'écart des actes qui ont pour résultat le Mécontentement d'Allah et qui patiente quant aux difficultés de la peine et de la fatigue et qui n'est pas libre pour l'opulence et l'obtention des plaisirs et qui ne se montre pas devant les gens afin qu'il soit connu d'eux et afin qu'il obtienne un rang auprès d'eux car il ne cherche pas les biens matériels de cette vie présente ni l'obtention d'un statut par ses œuvres mais au contraire il cherche par ses œuvres la Face d'Allah ainsi que la demeure de l'Au-Delà et donc sa rétribution est qu'il obtient le Paradis ou un arbre au Paradis.

- Le rapport entre le ḥadīth et le chapitre est qu'il y a dans ce ḥadīth le blâme des bonnes œuvres pour les biens

matériels de cette vie présente et il y a dans ce hadîth l'éloge des bonnes œuvres faites pour l'Au-Delà

- Les enseignements tirés du hadîth :
 1. Le blâme des bonnes œuvres faites pour les biens matériels de cette vie présente et l'éloge des bonnes œuvres faites pour l'Au-Delà
 2. Le mérite de la modestie
 3. Le mérite du djihâd dans le Sentier d'Allah
 4. Le blâme de l'opulence et de l'aisance et l'éloge de la rigueur et de la virilité et de la force car cela fait partie des choses qui aident au djihâd dans le Sentier d'Allah.

Source :

Al-Moulakhas fî charhi kitâb at-tawhîd du très savant Cheikh Sâlih bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân –qu'Allah le préserve- p.290 à 294 aux éditions Dâr Al-Âsimah.

Traduit par Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân Al-Maghribî le 17-02-2018
www.spfbirmingham.com

Twitter @mehdimaghribi